

SÉANCE DU 01.06.2026

Tous les votes de cette séance ont été pris à l'unanimité des voix.

PRÉSENCES

Bourgmestre:

Marc RIES,

Échevins:

Marie-Claire RUPPERT,

Olafur SIGURDSSON,

Conseillers:

Claude BODEN,

Marc BOSSELER,

Reinhold DAHLEM,

Fernande KLARES-GOERGEN,

Jean-Pierre MEISCH,

Lynn ZOVILÉ,

Secrétaire communal:

Steph HOFFARTH,

Excusé(s):

Patrick LAMHÈNE,

Hugo DA COSTA.

Séance publique (9 points):

1. ENSEIGNEMENT:

1.1. Approbation de l'organisation scolaire provisoire 2026/2027.

Le conseil communal approuve l'organisation scolaire provisoire pour la rentrée 2026/2027, telle que présentée par la présidente de l'école.

1.2. Approbation du Plan d'Encadrement Périscolaire (PEP) 2026/2027.

Le conseil communal approuve le Plan d'Encadrement Périscolaire (PEP) 2026/2027, telle que présenté par la présidente de l'école.

1.3. Proposition de réaffectation pour le poste vacant d'institutrice ou d'instituteur sur la liste 1

(C2-4 100%) pour l'année scolaire 2026-2027.

Le conseil communal approuve la proposition de réaffecter M. Raoul THEISEN pour le poste vacant d'institutrice ou d'instituteur sur la liste 1 C2-4 - 100% pour l'année 2026/2027.

1.4. Proposition de réaffectation pour le poste vacant d'institutrice ou d'instituteur sur la liste 1

(C2-4 75%) pour l'année scolaire 2026-2027.

Aucune candidature n'a été introduite pour ce poste.

2. AFFAIRES DE PERSONNEL:

2.1. Indemnité spéciale pour le receveur intérimaire.

Le conseil communal accorde une indemnité spéciale au receveur intérimaire.

3. CONVENTIONS:

3.1. CIPA Gréngewald – 2^e avenant à la convention.

Le conseil communal approuve le 2^e avenant à la convention du 11/05/1994 concernant le CIPA Gréngewald.

Le Point B de la Convention est remplacé et a la teneur suivante:

- 1. Être âgé de plus de 65 ans au moment de l'admission.
À titre dérogatoire, l'admission de personnes âgées de moins de 65 ans peut être envisagée lorsque la personne nécessite des soins spécifiques et continus ne pouvant être assurés à domicile ou dans d'autres structures spécialisées*
- 2. Avoir son dernier domicile sur le territoire d'une des Communes signataires durant au moins 2 ans de manière continue ou avoir au moins un descendant direct y domicilié pendant au moins 6 ans de manière continue ou avoir été domicilié de manière continue pendant au moins 20 ans au cours des 40 dernières années sur le territoire d'une des communes signataires.*

Deutsche Übersetzung:



II. DISPOSITIONS DIVERSES

Toutes les autres dispositions de la Convention restent inchangées.

4. CONTRATS :

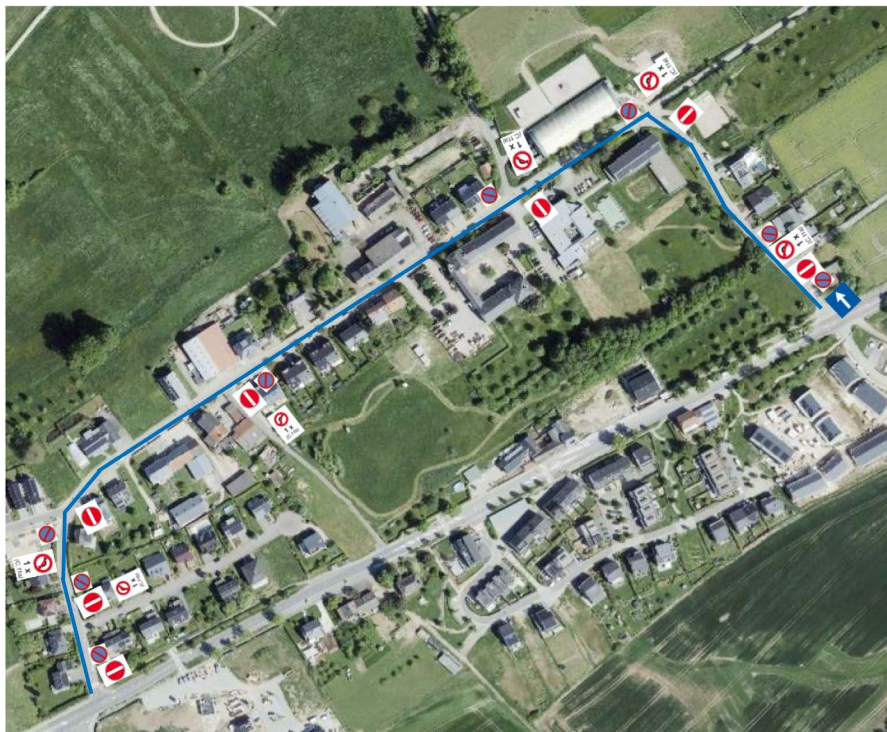
4.1. Contrat de concession de sépulture.

Le conseil communal approuve le contrat de concession de sépulture en question.

5. RÈGLEMENTS COMMUNAUX :

5.1. Règlement de circulation

Le conseil communal approuve le règlement de circulation suivant:
Fête Nationale à Berg – 22.06.2026:



6. INFORMATIONS AUX MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL.

Le bourgmestre informe qu'il n'y a pas de nouvelles.

7. QUESTIONS AUX MEMBRES DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS.

Vandalisme

Monsieur Marc BOSSELER s'informe s'il y a des nouvelles concernant le dossier relatif aux actes de vandalisme survenus à l'école fondamentale de Roodt/Syre. Le bourgmestre répond que depuis la réunion conjointe entre la police et le conseil communal, il n'y a plus eu d'échange avec les forces de l'ordre.

Fête multiculturelle

Madame Fernande KLARES-GOERGEN indique avoir entendu dire que la commune organiserait une fête multiculturelle le 11 juillet 2026. Elle précise toutefois n'avoir trouvé aucune information à ce sujet.

Le bourgmestre répond que l'organisation d'une fête multiculturelle est un objectif de la déclaration échevinale. Elle aura bien lieu à la date précitée au Syrkus. Il précise que le service communication est actuellement en train de finaliser l'identité visuelle ainsi que le flyer de l'événement. Les informations seront publiées dans les meilleurs délais.

Avancement travaux – Réfection du pont à Betzdorf

Madame Fernande KLARES-GOERGEN se renseigne sur l'avancement des tra-

voux de réfection du pont à Betzdorf.

Le bourgmestre répond qu'il n'a été informé d'aucun élément laissant présager un retard dans l'exécution des travaux. À ce stade, ceux-ci devraient se dérouler conformément au planning prévu.

Tour à hirondelles

Monsieur Jean-Pierre MEISCH s'informe de l'état d'avancement du dossier relatif à l'installation d'une tour à hirondelles.

Le bourgmestre répond que le dossier est actuellement entre les mains de l'organisation de protection de la nature et de l'environnement natur&emwelt. Le collège des bourgmestre et échevins est dans l'attente d'une proposition de projet de leur part.

Bike-Park

Monsieur Jean-Pierre MEISCH demande de plus amples informations concernant le concept général ainsi que le plan d'entretien du nouveau projet de bike-park actuellement en cours d'élaboration. Il indique avoir entendu dire que celui-ci pourrait devenir un site de référence à l'échelle nationale pour la pratique du mountainbike et s'interroge dès lors sur les frais de fonctionnement et d'entretien qui pourraient en découler.

Le **bourgmestre** répond que l'objectif est notamment de proposer une offre attractive pour les jeunes, un public qui dispose actuellement de peu d'infrastructures dédiées en dehors de la maison des jeunes. Le projet constitue ainsi une réponse concrète à un besoin identifié par les responsables politiques. Il rappelle que la première réunion d'information et de participation citoyenne, organisée le 29 avril 2026, a rencontré un très grand succès. Le bureau suisse Allegra, chargé de l'élaboration du projet, a animé un atelier participatif de grande qualité au cours duquel les idées, les attentes et la vision des citoyens ont pu être intégrées dans la planification. Concernant la conception du bike-park, il précise que le niveau de difficulté sera défini par des professionnels et réalisé

conformément aux recommandations fédérales suisse. Elle devra également permettre aux adolescents et aux adultes de développer leurs compétences techniques en matière de pratique cycliste. Enfin, au vu du fort intérêt manifesté lors de la réunion participative, il estime envisageable qu'une communauté d'utilisateurs se constitue autour du projet et contribue, à terme, à son animation, à son développement et à son entretien.

Initiative « Sauvons Bambi »

Monsieur Claude BODEN s'informe de la fréquence d'utilisation et des résultats obtenus grâce au drone acquis par la commune pour le repérage des faons dissimulés dans les hautes herbes avant le début des travaux de fauchage des champs agricoles.

Le **bourgmestre** répond que la commune a contribué à renforcer le réseau national de drones dédiés à cette mission. Dès lors, le drone acquis par la commune de Betzdorf est susceptible d'être utilisé sur l'ensemble du territoire national en fonction des besoins. Il précise qu'il ne dispose pas encore d'une statistique concernant son utilisation ou les interventions réalisées. Ces informations seront communiquées au conseil communal dès qu'elles seront disponibles.

Éclairage des bâtiments communaux

Monsieur Claude BODEN s'informe de l'existence de minuteries permettant de réguler l'éclairage dans les bâtiments communaux. Il s'interroge notamment sur le cas où une association oublierait d'éteindre les lumières dans le hall sportif et souhaite savoir si celles-ci resteraient alors allumées toute la nuit.

Le **bourgmestre** répond que des minuteries classiques sont installées dans les bâtiments publics de la commune. Il précise qu'au Millewee à Olingen, l'éclairage est commandé par un détecteur de mouvement.

Concernant le campus scolaire de Roodt/Syre, il indique qu'à la suite des récents actes de vandalisme, la durée de fonctionnement de la minuterie a été prolongée. L'ensemble de l'éclairage, y compris celui commandé par des détecteurs de mouvement, est désormais coupé à 01h00.

Il ajoute toutefois que lorsqu'un éclairage intérieur est commandé manuellement dans un bâtiment communal, celui-ci reste allumé si l'utilisateur omet de l'éteindre.

